

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 23 juin 2022

13. Rapport CM en réponse au postulat PSN (J. Moeckli/A. Wingo) « Des espaces publics mieux adaptés aux soins des jeunes enfants » (A. Kurth)

Le postulat susmentionné a été accepté par le Conseil général en date du 2 décembre 2021.

En bonne entente et en suivant les recommandations des postulantes, nous avons décidé d'installer deux tables à langer :

- WC dame/handicapé du sous-voie de la Tour-de-Rive
- WC dame du site de St-Joux

Ces deux tables à langer sont installées depuis la fin mars 2022.

Conclusion

Le Conseil général est prié de constater que le postulat a été exécuté.

CONSEIL MUNICIPAL